



**Le REPÈRE**

*des Glacières*

Valable de janvier 2022 à juin 2022

Règlement d'ordre intérieur - Locations Régulières  
**Le REPÈRE des Glacières**

Entre le locataire

Et le bailleur

S.A. DOMALCO

12-18 rue de la Glacière, 1060 Bruxelles

TVA BE 0 443.754.214

Représentant : Alix Poncelet (Repère des Glacières)

**Activités proposées :**

**Durée du contrat :**

1. Les réservations pour les cours réguliers se font par mail à l'adresse suivante (pour l'instant [info@lerepere.be](mailto:info@lerepere.be)) ou via la page contact du site web (bientôt disponible et communiqué). Ces réservations doivent être approuvés par un email et ce règlement doit nous être remis signé par email.
2. Nous nous occupons de faire les réservations sur la plateforme pour les cours réguliers (contrairement aux cours temporaires réservable directement sur la plateforme en ligne).
3. Les slots horaires sont de 1h15 en soirée et de 1h30 en journée. Il est possible aussi de réserver des demi-jours durant les weekends, des soirées ou des weekends entier.
4. Le slot horaire est réservé pour le locataire pendant la période complète dont il a besoin de l'espace. Toutes les sessions seront facturées anticipativement, même si le locataire n'utilise pas la salle. La salle est réservée pour le locataire.
5. Les factures sont à payer au mois anticipativement aux dates de cours donnés.
6. En cas de non-paiement reçu le dernier jour du mois précédent l'utilisation de la salle, nous serons contraints de mettre fin à notre collaboration.
7. Pour les cours non-réguliers (le weekend ou en semaine), 50% du montant doit être payé à l'avance si les cours ont lieu durant la période de cette convention.
8. De notre côté, nous nous réservons la possibilité de mettre fin à notre collaboration si l'une des règles se trouvant dans ce règlement n'est pas suivie de manière répétitive.
9. Politique d'annulation cours régulier : En fonction de l'accord sur la durée de votre contrat pour vos cours et la date à laquelle nous recevons votre demande d'annulation de collaboration, il vous sera facturé suivant le barème suivant :



# Le REPÈRE

*des Glacières*

Valable de janvier 2022 à juin 2022

- Demande d'annulation reçue par email 6 à 2 mois à l'avance, 0 vous sera facturé
- Demande d'annulation reçue par email 2 mois à l'avance ou moins, 100% vous sera facturé. Donc si vous faites une demande d'annulation le 31 janvier, nous devons vous facturer le mois de février et mars, peu importe que vous utilisiez la salle ou non.

## Politique d'annulation cours non régulier (temporaire) le weekend ou en semaine :

- Demande d'annulation reçue par email 6 à 2 mois à l'avance, 50% vous sera facturé
- Demande d'annulation reçue par email 2 mois à l'avance ou moins, 100% vous sera facturé.

10. Une session de cours est de 1h15. Les 15 minutes servent à nettoyer la salle et la remettre tel que vous l'avez trouvé en arrivant.

Le nettoyage comprend

- La salle aspirée
- la vaisselle lavée et rangée à l'emplacement prévu pour si utilisée.
- la poubelle des toilettes déversée dans la grande poubelle située dans le couloir

Rangement consiste en

- remettre la salle exactement comme vous l'avez reçu (mat et table au emplacement indiqué sur le sol)

Attention, afin de respecter la propreté de l'espace, les chaussures, ainsi que les vestes ne peuvent pas rentrer à l'intérieur de la salle. Un espace est prévu dans le couloir à cet effet.

### Pour le cours de yoga

Pour des questions d'hygiène, chaque étudiant doit laver son mat de yoga après le cours et ranger les bolsters, sangles et blocs à la place prévu à cet effet. Le prof(locataire) est responsable que ce soit bien effectué. En cas de non suivi de cette règle, une pénalité de 20€ vous sera demandé

### Pour les cours dans la salle : White Space,

Le responsable du dernier cours est prié de remettre les tables pour le cowork.



# Le REPÈRE

*des Glacières*

Valable de janvier 2022 à juin 2022

8. Le chauffage et l'air-conditionné fonctionnent. Nous vous demandons de l'éteindre en fin de session. La personne suivante s'occupera de l'allumer. Des frais de 20€ seront facturés si nous constatons que la salle est restée chauffée ou refroidie toute la nuit (air co). La télécommande de l'air-co ne peut en aucun cas être déplacée de l'endroit où elle se trouve à côté du boîtier.
9. Nous vous demandons d'avoir votre propre assurance obligatoire requise dans le cadre de vos activités. Nous ne sommes en aucun responsable d'un possible accident pouvant arriver à un de vos étudiants. Vous êtes responsable.
10. La salle s'ouvre au moyen d'une clé située dans un boîtier à code. Les changements de codes vous seront donnés via un groupe WhatsApp ou par email. Les clés doivent impérativement se ranger dans ce boîtier après chaque cours. Dans le cas où un cours suit le vôtre, nous vous demandons de signer le papier se trouvant près de la porte montrant que vous avez bien donné la clé à la personne suivante. En cas de non remise des clés dans la boîte ou de non suivi de la procédure, une pénalité de 20€ sera facturée.
11. Tout casse et vol durant la classe devra être pris en charge par le locataire, donc par vous. Pour votre information et votre sécurité, des caméras sont situés dans le couloir. Vous pouvez trouver en annexe la liste du matériel présents dans la salle.
12. Pour des raisons d'équilibre de vie, nous ne répondrons au mail et au téléphone durant la journée, c'est-à-dire de 9h à 18h30 selon nos disponibilités. En cas d'urgence, vous pouvez nous contacter en soirée.

Lu et approuvé

date

Attention ce document est susceptible d'être modifié pour des raisons organisationnelles. Tout changement vous sera communiqué 2 mois l'avance afin de vous laisser la possibilité de vous organiser.



# Le REPÈRE

*des Glacières*

Valable de janvier 2022 à juin 2022

## **Annexe : Liste du matériel**

1. 20 mats noirs
2. 14 bolsters
3. 40 blocs
4. 12 sangles
5. 12 tasses
6. 12 verres
7. 1 aspirateur
8. Papiers toilettes – sacs poubelles – poubelles
9. Décorations (bambous, plantes, bougie)

## **Annexe 2 : Manuel utilisation de l'air-co**

L'air-conditionné est préalablement mis à une température souhaitée. Il vous suffit simplement d'appuyer sur la touche 'on'.

## **Annexe 3 : Le chauffage**

Pour allumer le chauffage, il suffit de tourner les vannes entre 1 et 5 en fonction de la chaleur souhaitée.